

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

MERCREDI 23 AVRIL 2014

Étaient présents : JM. SCHIBER - C. TARY - ML. HAAZ - JM. JAVAUX - C. FIEUTELOT - A. KEUSCH - B. SAUVAGE - L. L'HERITIER - P. VALLI - R. DEVOILLE - M. PERNOT - B. FOLLEY - C. CLEMENCELLE - L. PORTA - JP. CREUSOT.

Absent excusé : /

Secrétaire de séance : Mme Lucie L'HERITIER

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

## Communication

Le maire rappelle les principales réunions qui se sont tenues courant du mois d'avril, il donne lecture de plusieurs courriers administratifs et particuliers qui demandent pour certains des précisions complémentaires.

## Les budgets

- Vote des trois taxes : elles sont inchangées pour 2014.

- Taxe d'habitation	:	6,62 %	} produit attendu : 430 892 €
- Taxe foncier bâti	:	18,85 %	
- Taxe foncier non bâti	:	29,98 %	

Vote : 15 Pour

- Les comptes administratifs 2013

- Eau           ↳ en investissement : excédent de clôture de 16 014,62 €  
                  ↳ en exploitation : excédent de clôture de 13 280,93 €

Vote : 13 Pour

1 Abstention (JP Creusot)

- Communal   ↳ en investissement : Déficit de clôture de 214 672,75 €  
                  ↳ en exploitation : excédent de clôture de 271 172,48 €

Vote : 13 Pour

1 Abstention (JP Creusot)

- Les budgets primitifs 2014

- Eau           ↳ en exploitation, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 200 860 €  
                  ↳ en investissement, les recettes s'élèvent à 53 623 € et les dépenses à 52 610 €

*Investissements prévus : mise aux normes des surpresseurs de la station du Sabot*

Vote : 15 Pour

- Communal   ↳ en fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 818 165 €  
                  ↳ en investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 427 447 €

Les commissions des finances et des travaux ont retenu les principaux investissements suivants :

- ✓ Voirie : Carrefour rue des Vins Clairs / rue Sous la Roche, ECF rue du Stade, Parking Grande rue, réfection des trottoirs rue Marcel Rozard et rue du Sabot.
- ✓ Groupe scolaire : remplacement des menuiseries des portes d'entrée de l'école maternelle (non réalisé en 2013) et achat de trois ordinateurs.

Les subventions attribuées aux associations s'élèvent à 4 620 €.

Vote : 15 Pour

### Subvention au bénéfice du CCAS

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 3 500 € au bénéfice du Centre Communal d'Aide Sociale.

Vote : 15 Pour

### Délégations au maire

Afin d'assurer la bonne marche de la commune, le Conseil Municipal accorde diverses délégations examinées en séance.

Vote : 15 Pour

### Délégations aux adjoints

- 1<sup>er</sup> adjoint – Christophe Tary : délégué de façon permanente pour remplir les fonctions d'ordonnateur en l'absence du maire - Finances - Budgets - Coordination des projets - Marchés publics - Communication.
- 2<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Line Haaz : Enfance/Jeunesse - Animation/Vie locale (vie associative, sports, loisirs, culture, commerces, solidarité intergénérationnelle)
- 3<sup>ème</sup> adjoint – Jean-Marc Javaux : Travaux - Eau - Voirie - Personnel technique - Développement durable - Habitat - Bois.

### Indemnités de fonctions

Elles sont fixées à 43 % de l'indice 1 015 pour le maire et à 16,5 % du même indice pour les adjoints. Le maire précise qu'une économie de 7 200 € est obtenue par la nomination de 3 adjoints au lieu de 4 précédemment.

Vote : 15 Pour

### Nomination des membres des Commissions Communales

Elles sont composées du maire et des 3 adjoints ainsi que de 4 conseillers.

**Finances** : Benoît Sauvage – Rachel Devoille – Lucie L'Héritier – Christian Clémencelle

**Travaux** : Michaël Pernot – Claudine Fieutelot – Angélique Keusch – Jean-Paul Creusot

**Enfance/Jeunesse** : Lucie L'Héritier – Rachel Devoille – Claudine Fieutelot – Laurence Porta

**Animation/Vie locale** : Lucie L'Héritier – Patrick Valli – Brigitte Folley – Jean-Paul Creusot

**Environnement/Développement durable** : Claudine Fieutelot – Michaël Pernot – Benoît Sauvage – Jean-Paul Creusot

**Révision des listes électorales** : Michaël Pernot – Claudine Fieutelot – Angélique Keusch – Christian Clémencelle

Vote : 15 Pour

### Syndicats et autres instances

**CCAS** : Marie-Line Haaz – Lucie L'Héritier – Benoît Sauvage – Christian Clémencelle

**Commission d'Appel d'Offres** : Christophe Tary – Jean-Marc Javaux – Christian Clémencelle – Claudine Fieutelot – Benoît Sauvage – Rachel Devoille

**FédéVie** : Marie-Line Haaz – Brigitte Folley

**SIED70** : Jean-Marc Javaux – Christophe Tary

**SMETA du Durgeon** : Jean-Marc Javaux – Christophe Tary

**Syndicat Mixte du Pays de Vesoul** : Jean-Marie Schiber – Christophe Tary

**Comité National d'Action Sociale** : Marie-Line Haaz

**Office de tourisme** : Marie-Line Haaz – Benoît Sauvage

**Correspondant Défense** : Angélique Keusch

Vote : 15 Pour

### Recrutement d'agents non-titulaires

Le Conseil Municipal autorise le maire pour la durée de son mandat à recruter en tant que de besoin des agents non-titulaires pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles.

Vote : 15 Pour

### Personnel communal – création de poste

Il est décidé, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014, de créer un poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à hauteur de 28 heures 30 hebdomadaires.

Vote : 15 Pour

### Encaissement d'un chèque

Le maire est autorisé à recevoir et à transmettre au comptable du Trésor pour encaissement, un chèque d'un montant de 151,20 € émis par le CNAS en remboursement de la cotisation 2013.

Vote : 15 Pour

Les conseillers ont également procédé à la régularisation d'une vente de 80 m<sup>3</sup> à la SAS PESEUX de Autechaux (25) au prix de 38 € le m<sup>3</sup>, soit un montant total de 3 040 €.

La séance est levée à 21h 55.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 30 Avril 2014.

Le Maire,  
Jean-Marie SCHIBER

